



PROVENCE



La nouvelle plateforme à vocation à accueillir les unités de plus de 80 mètres, certains professionnels du secteur s'interrogent ouvertement sur l'opportunité de réaliser cet équipement à La Ciotat plutôt qu'à Marseille ou en rade de Toulon. PHOTOS F.

L'accueil des méga-yachts fait à nouveau polémique



Haute Plaisance

Le chantier naval de La Ciotat a lancé un appel à projets pour la réalisation d'une deuxième plate-forme pour le refit et la maintenance de yacht de plus de 80 mètres.

L'annonce suscite « l'incompréhension » parmi les professionnels de la région, au lendemain de l'arrivée en force du concurrent historique espagnol MB 92 sur le site ciotaden.

Annoncé lors du Monaco Yachts show, la Semidep, la société en charge de la gestion du chantier naval de La Ciotat, a officiellement lancé cette semaine un « appel à projets » pour « sélectionner de futurs partenaires » pour la réalisation d'une nouvelle plate-forme dotée d'un ascenseur à bateaux de 4000 tonnes pour le refit et la maintenance de méga-yachts. L'investissement estimé aux alentours de 100 millions d'euros pour aménager les quelques 40 000 m² de la plate-forme.

« Il pourrait y avoir un ou plusieurs investisseurs privés » précise le directeur de la Semidep, Jean-Yves Saussol, l'objectif de cet appel est de voir comment les opéra-

teurs se positionnent, quels seront les plus intéressants, pour nous sur le plan financier, de développement économique et en terme d'emplois ». La durée d'occupation pourra aller jusqu'à 35 ans, mais l'outil industriel sera géré par la Semidep, stipule-t-il. Cela sera similaire au mode de fonctionnement du premier ascenseur à bateaux, lancé au début des années 2000 et cofinancé par des investissements publics et par Monaco Marine, un des opérateurs historiques du site.

A l'horizon 2021, date prévisionnelle de mise en service de ce vaste périmètre, le site ciotaden entend devenir « une plate-forme unique au monde pour le refit et la maintenance de méga-yachts ».

Les professionnels régionaux sur la touche

« Nous n'avons jamais été consultés sur cette question, ni même informés » constate amèrement Laurent Falaise, le président de Riviera Yachting Network, association régionale re-

groupant une centaine d'opérateurs, professionnels et entreprises du secteur. « C'est incompréhensible. La démarche est uniquement politique, et elle exclut les professionnels qui ont d'ailleurs des opinions très diverses sur le sujet » note-t-il. « Trois opérateurs ont d'ores et déjà fait savoir que s'ils devaient investir, ils le feraient à Marseille et non à La Ciotat ». Le président met en avant la nécessité d'équilibrer les investissements sur les différents sites, allant du Port de Marseille à la rade de Toulon, « en privilégiant le développement des opérateurs locaux et régionaux ». Sur un plan technique, plusieurs professionnels s'interrogent sur la capacité du site ciotaden de pouvoir accueillir autant d'unités, car « y trouver une place à flot est déjà très problématique » pointent-ils.

L'arrivée de l'espagnol MB 92, dans les bagages des allemands Lurssen et Blohm & Voss, comme opérateur effectif de la grande forme de radoub du site ciotaden a suscité de très vives inquiétudes et de multiples interrogations. Le conseiller municipi-

pal (PCF) Karim Ghendouf a été violemment pris à partie le mois dernier par Pierre Tidda, représentant des salariés de la Semidep, suite à ses critiques concernant « la faible occupation de la grande forme », et la gestion d'un site devenu « la succursale de Barcelone », autrefois principale concurrente avec Gênes dans le secteur de la haute plaisance méditerranéenne.

Qu'importe le pavillon ! « Nous avons les plus grands aujourd'hui sur le site » rétorque Patrick Boré, Maire et président du conseil d'administration de la Semidep. Le leader espagnol est récemment entré dans le capital d'un des opérateurs locaux, Composite Works, ancien candidat à la gestion de la grande forme. Il fait office de « favori » pour cet appel à projets, dans le silence assourdissant des assemblées délibérantes qui évitent soigneusement de mettre en débat l'épineuse question de la stratégie de développement de l'industrie régionale de la haute plaisance...

S.F.

REPÈRES

Gestion du site

Propriété du conseil départemental, le site des chantiers navals est géré par la Semidep, société publique locale ayant pour actionnaires : le conseil départemental (50%), la métropole, la région Paca et La Ciotat.

Nouveau projet

Le coût du projet de nouvelle plateforme avec son outil de levage de 4000 tonnes est estimé à 100 millions d'euros. De 1 à 3 opérateurs privés - et cofinanceurs - sont prévus dans le cadre l'appel à projets.

A l'horizon 2022

La Semidep ambitionne de réaliser cette opération d'ici 2022. Elle compte aussi lancer sur une autre partie du site « une zone d'activité de 12000 m² », dédiée notamment à l'accueil des sous-traitants.